

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

OCTOBRE
2017

AMiO

CGSP

FGTB Services Publics

73^e année - n°9 - octobre 2017 (mensuel) dépôt CHARLEROI - X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/111 1000 Bruxelles



GRÈVE GÉNÉRALE 10 OCTOBRE 2017



ÉDITO
Encore un peu
de patience !
P. 3



DOSSIER
Mobilisation
P. 4-7



AMiO
SPF Justice
Soyons vigilants
P.11

Primes syndicales

Rappel – Demande duplicatas 2016 !

Depuis 2012, votre service du personnel ne peut plus vous fournir de duplicata, même si votre formulaire a été égaré, si vous ne l'avez jamais reçu ou s'il contient des erreurs structurelles. Si vous vous trouvez dans une telle situation et que vous avez droit à une prime syndicale, deux possibilités s'offrent à vous :

- vous devez contacter par mail ou par téléphone votre régionale, votre délégué, votre secteur **ou**
- vous vous rendez directement sur place pour informer la CGSP de votre problème.

Nous vous ferons alors parvenir un formulaire de remplacement que vous devrez nous renvoyer corrigé, complété et signé. Dès réception de celui-ci, nous entamerons les démarches administratives auprès du Secrétariat de la Commission des primes syndicales afin que le paiement soit effectué.

Les fanes de carottes

C'est la rentrée ! À cette occasion, le secteur Enseignement de la CGSP et le SEL-SETCa Enseignement libre se mobilisent contre les mesures du gouvernement Michel qui grignotent littéralement les pensions. Des mesures qui ont des conséquences directes - et désastreuses - sur les conditions de travail et la qualité de vie.

Au fil des décisions, nos pensions n'ont cessé d'être mises à mal. À ce rythme, qu'en restera-t-il demain ? Si ça continue comme ça, que les fanes de carottes !

Pour découvrir comment le gouvernement de Charles Michel grignote les pensions, mais aussi pour diffuser les outils de campagne, rendez-vous sur www.quelesfanescarottes.be



DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi (CRIP)

Conférence « Accompagnement en fin de vie »

Le Commission régionale des Pensionnés (CRIP) a le plaisir de sous inviter à la Conférence organisée le **24 octobre à 10h**, sur le thème « L'accompagnement en fin de vie », avec la participation de Mme Deloyer M. de l'ASBL « ADMD ».

Accueil : 9h30

Rue de Montigny 42 à Charleroi.

La conférence sera suivie d'un repas : Choucroute, dessert, café et boisson comprise.

Coût : 18 €/personne à verser sur le compte de la CRIP, BE39 0882 6941 9919 avec la mention « repas » pour confirmer la réservation **pour le 9 octobre 2017 au plus tard.**

Seules les inscriptions confirmées par le versement seront prises en considération. S'inscrire auprès de l'accueil au 071/797 111. Renseignement : Alphonse Vanden Broeck : 0495/340 928.

Charleroi (Pensionnés Cheminots)

Dîner musical

Le Comité de Pensionnés Cheminots organise un dîner musical le **14 novembre à 12h**, rue de Montigny, 42 – Salle 1.

Menu : Apéritif, Porchetta, dessert, café et boissons comprises.

PAF : 5 €/personne pour les Cheminots et leur accompagnant(e), 15 € pour les sympathisants s'il reste des places vacantes. À payer lors de l'inscription sur le compte bancaire : BE92 0682 1784 2223 – CGSP Cheminots (paiement et inscription à confirmer auprès de Jessica – Tel. : 071/797 111).

Attention ! Date limite des inscriptions : **le 31 octobre.**

Inscriptions limitées à 90 personnes.

Encore un peu de patience !

Fin juin, l'IRW-CGSP appelait l'ensemble des instances de la CGSP à se réunir avant la fin du mois d'août car nous savions que le gouvernement allait mettre à profit les congés scolaires pour tenter, insidieusement, de continuer d'imposer son modèle de société. Il fallait donc, rapidement, évaluer la situation et décider d'une réaction.

En effet, à la pension mixte, l'instauration d'un deuxième pilier de pension pour les contractuels (sans engagement quant à son financement) et l'imposition d'un service minimum à la SNCB sont venus s'ajouter, pendant l'été, de nouvelles attaques contre les services publics et la fonction publique.

Ainsi, le gouvernement compte imposer l'engagement contractuel dans la fonction publique comme étant désormais la règle. Ainsi, il prévoit une loi, dès décembre, pour imposer le recrutement contractuel. Cette décision aura de lourdes conséquences tant pour les agents que pour les usagers. Le statut est la garantie de l'indépendance de l'agent. Cette indépendance qui lui permet de se concentrer sur l'exercice de ses missions sans craindre les critiques et les pressions des responsables politiques ; c'est tout simplement un bond de 80 ans en arrière que veut nous imposer le Gouvernement en détricotant de la sorte le statut Camu.

Et comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement souhaite autoriser le recours au travail intérimaire dans la fonction publique.

À cela, s'ajoutent les envies de privatisation. Le Ministre Van Overtveldt lance, en août, l'idée de privatiser la SNCB. Ces déclarations sont à prendre très au sérieux. En effet, l'année dernière, le même ministre, à la même époque, proposait de réduire fortement l'impôt des sociétés. Un an plus tard, le gouvernement lui donnait raison en abaissant à 25 % le taux de l'ISOC. Quand les travailleurs et les services publics trinquent le patronat se frotte les mains.

La situation n'est pas meilleure à la Région wallonne où, le MR, maintenant au pouvoir entend appliquer les mêmes recettes.

Pour toutes ces raisons, la CGSP dans son ensemble a décidé qu'il fallait réagir. Ce gouvernement ne nous écoute pas, nous allons devoir l'obliger à nous entendre.

Nous serons en grève le 10 octobre ! Ensemble et solidaires pour faire entendre notre voix.

Ensemble on est plus forts n'est pas qu'un slogan, c'est une réalité. Notre réalité, celle qui s'inscrit dans les luttes sociales, dans le rapport de force sans lesquels il n'y aurait ni services publics, ni sécurité sociale, ni libertés syndicales... Toutes ces luttes ont fait progresser la société vers plus d'égalité, plus de bien-être, plus d'éducation, plus d'esprit critique. Elles sont notre héritage, vivant !

C'est cela qu'il nous faut aujourd'hui défendre, c'est notre responsabilité collective.

Dès lors à ceux qui veulent une société où les plus faibles se battent entre eux pour survivre, où la charité a remplacé la solidarité, aux arrogants, aux méprisants, aux médiocres nous leur disons « encore un peu de patience » on arrive !

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : <http://www.irwcgsp.be>

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

À BOUT !

GRÈVE GÉNÉRALE DU 10 OCTOBRE : LA CGSP SE MOBILISE

Excédée depuis des mois par une suite ininterrompue de mesures drastiques à l'encontre de l'ensemble des travailleurs des services publics, la CGSP a sincèrement privilégié le dialogue et la concertation. Las ! Avec un aveuglement austé- ritaire autant idéologique qu'inefficace, le gouvernement de Charles Michel redouble l'intensité de ses coups bas. Nous avons averti : la mobilisation est en marche !

Certains font mine d'être surpris ! Comment ? Encore des grèves ? Depuis l'automne 2014, la CGSP subit de plein fouet une politique gouverne- mentale de droite dure qui s'acharne contre les services publics et les conditions de travail de ses travailleurs. Une politique dont le but avoué est le démantèlement des services publics pour assouvir une lubie du « tout au marché » et tenter une pauvre économie dans les finances publiques. Pauvre car, parallèlement à cela, le gouvernement Michel mène une politique fiscale catastrophique, qu'il présente aux citoyens comme un redressement économique, mais qui n'existe en réalité que sur le papier. Sous prétexte de recouvrer du pouvoir d'achat pour tous, ce sont les classes plus aisées qui se retrouvent une fois encore les plus avantagées. Malgré l'oppo- sition constante de la CGSP, le gouvernement fédéral reste sourd à toutes ses objections légitimes. Il est temps, cette fois encore, de passer à l'action !



Personne n'est pris en otage !

Il faut le rappeler : la CGSP n'a eu de cesse de privilégier la négociation. La fin de non-recevoir systématique de toutes nos alternatives nous a amenés à multiplier les avertisse- ments et les mises en garde. Celles-ci ont d'ailleurs abouti dès le 16 juin dernier au dépôt d'un préavis de grève à durée illimitée pour l'ensemble de la Fonction publique et des Entreprises publiques autonomes.

Le 30 juin, avec la FGTB fédérale, la CGSP a tenu un meeting à la place Rouppe afin de marquer sa réprobation au sort que ce gouvernement entend réserver aux pensions. À cette occasion, notre président fédéral, le Cde Michel Meyer annonce clairement que cette concentration n'est que le début de notre plan d'action. Le Cde Robert Vertenuel, Secrétaire général de la FGTB, y déclare notamment que nous ne sommes pas dupes, le gouvernement veut détricoter les pensions publiques afin de pouvoir, par la suite, mettre à mal l'ensemble des pensions légales.

Le 27 juillet, la CGSP réagit par voie de presse aux déclara- tions du gouvernement fédéral qui entend mettre fin au recrutement statutaire et privilégier l'embauche hyperflexible d'intérimaires.

Le 28 août, les instances de la CGSP appellent à une « jour- née de réaction » dans le secteur public. Elles font en effet le constat que le gouvernement a profité des congés pour faire évoluer rapidement et négativement les dossiers jusque-là toujours sur la table des négociations (pension mixte, second pilier de pension, service minimum) et ceux à venir (pénibilité et métiers lourds, budget, etc.)

La CGSP a donc décidé de mettre à profit la première moitié de septembre pour mobiliser ses affiliés et informer la popu- lation en vue tout d'abord d'actions au niveau régional fin septembre au moment des rentrées parlementaires régionales lors de la semaine du 20 septembre et ensuite pour mener une action fédérale le 10 octobre qui prendra la forme d'une grève générale ce jour-là.

Les raisons sont légion !

Ces trois dernières années, le gouvernement Michel n'a cessé de sabrer dans le secteur public :

- les budgets sont réduits et des économies sont réalisées sur le dos du personnel de sorte que les services publics ne puissent plus fournir les services que les citoyens méritent ;
- le futur du service à la population est également mis en péril à cause d'un manque d'investissements ;
- le personnel du secteur public doit travailler plus longtemps sans qu'il n'y ait de réelle discussion sur le travail faisable et les métiers lourds ;

Plus spécifiquement encore :

- Le régime de pension des fonctionnaires nommés est systématiquement démantelé sans qu'aucune alternative digne de ce nom ne soit proposée.
- Ainsi en est-il de la fin de la bonification accordée pour l'obtention du diplôme,
- du refus de calculer des tantièmes préférentiels et donc de reconnaître la pénibilité et la dangerosité de nombreux métiers publics,
- la remise en cause des carrières mixtes, soit la règle qui prévoit que les années passées en tant qu'agent contractuel seront, en cas de nomination, considérées comme

des années statutaires. Le corolaire de cette mesure serait l'instauration d'une pension complémentaire (second pilier) pour les agents contractuels mais que toutes les structures administratives de ce pays ne pourraient offrir à leur personnel !

- comptons également la fin de la pension pour raisons médicales, la pension à 67 ans, l'instauration de la pension à points, etc.
- Le statut des fonctionnaires est rayé d'un trait de plume et le gouvernement renonce ainsi à la neutralité de ses services publics. Il annonce aussi recourir à l'embauche d'intérimaires, faisant fi de la loi qui l'interdit et des spécificités de la Fonction publique notamment en matière de confidentialité des données ou d'assermentation des agents !
- Un service minimum permettrait, selon certains, de garantir les services publics alors qu'il ne ferait que semer l'incertitude et le chaos parmi les citoyens et bafouer le droit de grève du personnel.
- Fin août, plusieurs ministres ont ressorti l'idée de vendre les entreprises publiques et de nombreuses participations financières en vue de combler une partie du déficit colossal de la Belgique. La privatisation des entreprises publiques et d'autres services publics doit permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire alors qu'elle ne ferait que creuser davantage le déficit budgétaire et nous arracher d'importants leviers économiques.



En lutte !

Et ce ne sont là que des mesures générales car les raisons de la colère, secteur par secteur, sont irrésistiblement plus larges. Que les choses soient claires : personne ne se bat pour son pré carré ou ses intérêts particuliers ! C'est bien le retour au *corporatisme* que souhaite ce gouvernement de droite ultra en dénonçant une grève qui serait *politique*. C'est bien parce que la CGSP a une haute idée de ce que doit être la solidarité dans la vision de la société juste, ouverte, égalitaire et démocratique à laquelle elle prétend, qu'elle défend non seulement l'intérêt général de ses affiliés, tous secteurs confondus, mais encore celui de l'ensemble de la population dont les besoins essentiels sont justement rencontrés par les services publics.

ENCORE UN PEU DE
patience,

LE TRAITEMENT
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LA PENSION
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LES SOINS DE SANTÉ
minimums
ARRIVENT BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
minimum
ARRIVE BIENTÔT
POUR TOUS

MOUVEMENT RÉTROGRADE

EN ROUTE VERS LE PASSÉ



ENCORE UN PEU DE
patience,

**POUR DES SERVICES PUBLICS
ET UNE SOLIDARITÉ
*maximums***

**NOUS SERONS EN GRÈVE
LE 10 OCTOBRE**



**AVEC LA CGSP, LE 10 OCTOBRE,
JE FAIS ENTENDRE MA VOIX**

pour plus d'infos www.irwcgsp.be



Devoir d'insurrection !

Face au coup d'État social qui touche notre pays comme bien d'autres, les citoyens engagés ; plus largement, le peuple ; les organisations syndicales et singulièrement la CGSP-Bruxelles ont un devoir d'insurrection ! Pour eux, il ne peut être question de subir la loi du plus fort quand bien même elle se prévaut d'une légitimité démocratique.

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Cette affirmation de l'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 n'a rien perdu de sa pertinence dans nos pays riches et développés où les gouvernements, certes élus démocratiquement, imposent des politiques défavorables à une grande majorité de la population et portent ainsi atteinte à l'intérêt général. C'est-à-dire non seulement au bien-être et au bonheur des gens, mais aussi à l'équilibre de la société et à la survie de notre écosystème.

Alors, oui, le principe du devoir d'insurrection est juste et salutaire ! Il est inscrit dans les racines du syndicalisme et fonde son action. Les avancées sociales n'ont jamais été obtenues du fait du bon vouloir des classes dominantes. Qu'elles se nomment noblesse et bourgeoisie dans le passé ou acteurs du capitalisme financier et dirigeants néolibéraux aujourd'hui.

La notion de lutte des classes n'a rien perdu de son actualité quoiqu'en disent politiciens et gens de médias qui se réclament de la « modernité ». Or, ce qu'ils proposent nous renvoie plutôt au XIX^e siècle. Car sur le fond, un des enjeux majeurs de la politique est toujours le même : celui de la répartition des richesses et des rapports de domination sociale. Le choix de l'accumulation égoïste et irrationnelle contre le partage et la solidarité.

Or, aujourd'hui, que constatons-nous ? Que depuis trois décennies, les politiques menées dans les pays occidentaux consistent à abaisser le niveau de protection sociale et la régulation des marchés pour favoriser les échanges commerciaux et in fine le profit des groupes financiers qui n'en font jamais assez. Les États sont sous le joug de politiques d'austérité imposées par les traités européens qui les contraignent à des efforts insoutenables de réduction budgétaire et les conduisent à démanteler les services publics qui sont pourtant le premier moyen de redistribuer la richesse. Ils appellent ça « réduire le train de vie de l'État » ! On en voit le résultat : réduction de personnel, manque d'entretien et défaut d'investissement dans les infrastructures, paupérisation.

Ce sont leurs recettes qui sont rétrogrades car elles nous font progressivement régresser sur le plan social avec pour seule justification « qu'on n'a pas le choix », qu'il n'y aurait « pas d'alternative » ; et

pour seule finalité les profits des marchés. N'en déplaise à un certain Vice-premier ministre du gouvernement fédéral (Open Vld) pour qui « les syndicats sont totalement détachés de la réalité » ou à son collègue (N-VA), Secrétaire d'État à l'asile et à l'immigration, qui multiplie les déclarations provocatrices et les décisions défavorables aux migrants à seule fin de flatter son électorat d'extrême droite ; ou à ce ministre wallon (MR) qui ose assimiler les chômeurs à des rentiers ! Ou encore, au Premier ministre, qui mêlant la mauvaise foi au ridicule agitait l'épouvantail d'un retour du communisme ! Des propos populistes et indignes qui tiennent lieu de « com' » gouvernementale et déshonorent une partie de la classe politique.

Dans un tel contexte, les syndicats ont plus que jamais leur rôle à jouer à travers le dialogue social et la concertation, mais aussi en menant des actions comme celles qui sont prévues cet automne pour s'opposer aux politiques funestes en matière de santé, d'enseignement, de pensions ou encore de chômage. Ils ont un devoir d'insurrection face à la violence sociale qui s'installe. Et face à la propagande gouvernementale relayée par les médias, ils ont aussi à assurer leur rôle d'éducation populaire et de réécriture du récit social.

*Rudy Janssens
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

www.cgspacod.brussels

Soirée-débat : quelles actions mener face aux mesures gouvernementales ?

Depuis 2014, notre pays est confronté à une politique gouvernementale de droite qui se concentre sur le démantèlement des services publics. Le gouvernement Michel mène une politique fiscale catastrophique, qu'il présente aux citoyens comme un redressement économique. Malgré l'opposition, le gouvernement fédéral reste sourd à toutes les objections légitimes. Il est temps, une fois encore, de passer à l'action !

En présence de responsables syndicaux issus de différents secteurs, nous tenterons de mettre sur pied une réponse adéquate à ces attaques répétées.

Avec : Muriel Di Martinelli (ALR) ; Philippe Dubois (Cheminots) ; Brecht Vandermeiren (Spor) ; Kurt Sissau (AMiO)

Judi 5 octobre / 18-21h / rue du Congrès 17-19 – Salle A / 1000 Bruxelles

« C'est un joli nom ... Camarade !!! »

Nous profitons de cet éditto pour mettre à l'honneur notre Camarade Roland Vansaingele qui entame sa fin de carrière au sein du Secteur AMiO. Il remettra donc prochainement son mandat de Secrétaire général.

Avant son départ en pension il reste à disposition du secteur. Il s'occupera notamment des formations relatives aux fiches de salaire et de barèmes.

Nous nous devons de souligner à quel point Roland a été une personne de référence principalement au niveau législatif. Il a toujours répondu présent lorsque nous rencontrions des problèmes pour dénicher certains textes de lois.



Son aide nous a donc été souvent précieuse. Il a su tout au long de ces années au sein du Secteur nous épauler et être un véritable bon Camarade.

Par ailleurs au sein de la CGSP, tout le monde pouvait le solliciter et le questionner. Il essayait de faire son maximum pour répondre au mieux aux différentes demandes de chacun.

Parlons également de son implication au niveau de la *Tribune*. Pour notre mensuel, encore une fois on pouvait compter sur lui ! Il a non seulement été l'auteur de nombreux articles pointus mais quand nous ne disposions pas de suffisamment de matière il reprenait sa plume pour rédiger d'autres articles encore et encore !!!

C'est bien entendu un homme qui a été de tous les combats, parfois perdus mais souvent gagnés.

Aujourd'hui Roland nous voulons te dire de ne surtout pas changer et de rester l'homme que tu es.

Nous te souhaitons également de pouvoir profiter pleinement de tes proches. En ce qui concerne ton futur temps libre, nous te faisons confiance tu sauras parfaitement t'occuper et avoir différentes activités qu'il est parfois bien difficile de pouvoir accomplir durant une carrière syndicale.

Mais une toute petite chose, ne nous oublie pas encore car nous comptons sur toi en ce qui concerne les formations !

Bonne route, Cher Roland !!!

M. Jacobs

FONCTION PUBLIQUE

L'automne devrait être très chaud !

Le 26 juillet dernier, le gouvernement annonçait fièrement avoir bouclé le budget 2018, sous le titre « Des réformes ambitieuses pour doper l'emploi, le pouvoir d'achat et la cohésion sociale », le diaporama complet peut être consulté à la page suivante : <http://tinyurl.com/y9oybvvk>

À nouveau, la Fonction publique fédérale se retrouve dans le collimateur ultralibéral.

Ainsi sous le thème « Administration moderne », nous apprenons que loin de défendre son administration, le Ministre de la Fonction publique compte mettre fin à l'emploi statutaire et introduira le recrutement de personnel intérimaire dans le secteur public fédéral.

A. Travail intérimaire

Nous pouvons lire que ceci se substituera aux besoins exceptionnels et temporaires que sont :

- le remplacement d'un membre du personnel statutaire ou contractuel ;
- l'accroissement temporaire de la charge de travail ;
- l'exécution d'un travail exceptionnel.

La note précise que cela se fera en concertation avec les organisations syndicales, comme s'il s'agissait d'un cadeau qui leur serait fait alors qu'il s'agit d'une obligation légale, c'est une **matière soumise à négociation**.

B. Réforme de la Fonction publique

Le recrutement se fera dorénavant prioritairement de manière contractuelle, les emplois statutaires seraient en extinction sauf pour certaines fonctions régaliennes qui doivent encore être précisées.

Cyniquement, la note précise que les agents statutaires conserveront leur statut toute leur carrière, y compris lors de promotion ou de mobilité (quelles garanties ?).

C. Réaction syndicale immédiate

Le 27 juillet, la CGSP-ACOD a immédiatement réagi par la voie d'un communiqué de presse qui peut être consulté sur notre site à l'adresse : <http://tinyurl.com/y9jk892s>.

Pour la CGSP, la Fonction publique c'est autre chose que le marché du travail, **c'est une valeur sociale**.

La CGSP évaluera dès la rentrée la riposte adéquate.

R. Vansaingele

SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La réforme de la coopération au développement : la Saga ENABEL

Le projet de Loi sur la conversion de la CTB en ENABEL fera l'objet d'un débat à la Commission parlementaire « Relations extérieures » en octobre 2017



Au Comité de Secteur VII, les trois organisations syndicales représentatives du SPF Affaires étrangères et de la Coopération technique Belge (CTB) ont signé unanimement un Protocole de désaccord sur ce projet de Loi. Toutefois, le Front commun syndical a obtenu des résultats, en particulier sur le statut juridique du personnel.

Les lignes de force de la question seront soumises à concertation - et le cas échéant à négociation - avec les syndicats représentatifs et feront partie intégrante du contrat de gestion entre l'Autorité et ENABEL.

Dans l'intervalle, le contrat de « gestion » se prépare dans le plus grand secret entre l'État belge et ENABEL. La CGSP suppose que ce contrat de gestion fera bientôt l'objet de concertation auprès des syndicats des deux institutions et que les questions liées au problème de personnel, seront, comme convenu, négociées par la suite au sein du Comité de Secteur VII.

Pendant ce temps, le Front commun a déjà envoyé une requête à la Commission « Relations extérieures » pour être à nouveau auditionné au Parlement sur ce projet de Loi. Le personnel du SPF et celui de la CTB restent toujours

extrêmement préoccupés, non seulement en termes d'emploi et de sécurité d'emploi, mais aussi en termes de transparence de la politique, de respect des règles de bonne gouvernance et de contrôle démocratique de la politique belge de développement.

La CGSP continue de suivre ce dossier très attentivement en Front commun avec les organisations syndicales du Sous-secteur Affaires étrangères et Coopération au développement, qui est composé du SPF et de la CTB.

K. Sissau

SPF JUSTICE – Établissements pénitentiaires

Soyons vigilants

Problématique du statut des agents pénitentiaires et service minimum garanti

Nous vous informons qu'au moment où nous rédigeons cet article, l'ordre du jour de la réunion prévue avec le Ministre de la Justice concernant la problématique du statut des agents pénitentiaires ainsi que le service minimum garanti ne nous a pas encore été communiqué.

Il n'est cependant pas question pour la CGSP d'accepter la moindre concession au droit de grève. C'est pourquoi, nous nous pencherons attentivement sur le texte qui a été remis aux délégations syndicales. Nous attirons votre attention sur le fait que celui-ci aura déjà été examiné lors de notre Comité technique fédéral prisons.



Quant au statut, comme nous l'avons déjà signalé lors de réunions précédentes, nous nous devons d'être très prudents. Il nous faut avant tout rester fonctionnaires de l'État sous statut Camus, ce qui permet une certaine mobilité.

Un statut particulier bloquerait de fait toute mobilité, qu'advient-il des agents qui seraient déclarés inaptes à la fonction ?

À la suite de notre entrevue avec Koen Geens le 7 septembre, et après analyse du texte que nous aurons reçu, nous envisageons quelle est la meilleure manière de réagir.

M. Jacobs

SECTEURS IX ET XVII – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES – PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Billet d'humeur

Le cdH aura marqué cet été par le putsch organisé par son Président

Le cdH nous montre que sous son aspect de « faux humaniste », il reste un parti de droite où l'intérêt des travailleurs n'est pas sa tasse de thé !

Il nous rappelle que nous devons rester unis pour défendre le statut du Service public face à une coalition de droite, voire de droite extrême, où la privatisation du Service public et la non-statutarisation du personnel sont leur leitmotiv.

Si le putsch est réussi à la Région wallonne, il en est autrement en Communauté française. Nous nous retrouvons face à un Gouvernement bloqué, où des dossiers urgents doivent être traités avant la fin de cette législature : le Code de l'Aide à la jeunesse, l'application du protocole 443 SAJ-SPJ, les échelles barémiques réajustées pour les agents des Maisons de Justice, la concrétisation des filières de carrières, le fameux Pacte d'Excellence...

Nous ne pouvons rien attendre du cdH qui a montré combien il est peu intéressé par la Communauté française. À croire que le putsch était de changer le partenaire PS par le MR et, fidèle à lui-même, de rester collé au pouvoir de la Région, tel le petit poisson pilote nageant à côté de son gros requin.

Le parti majoritaire (PS) va devoir nous montrer quelles sont ses intentions pour aboutir à une concertation claire, visant à régler les sujets qui restent essentiels pour les agents du Service public de la Communauté française.

Si pour la CGSP, la mobilisation reste de rigueur, il n'en est pas de même pour les autres organisations syndicales qui restent muettes, voire complices, de cette déstructuration de notre Service public et de nos statuts de fonctionnaires. Pour preuve, la signature de la CSC, en séance, en faveur de la pension mixte. Ainsi la plupart des travailleurs se verront appliquer une double pension (privée + publique) et

forcément la publique sera toujours la plus réduite. Quant au SLFP, la contractualisation ne lui pose aucun problème, et la privatisation de certains secteurs lui semble tout à fait adéquate. Ils sont (CSC + SLFP) plus dans la cogestion que dans le contre-pouvoir.

Nous nous retrouvons seul, CGSP-ACOD, unis au Nord comme au Sud, dans la défense de notre statut de fonctionnaire. L'action du **20 septembre**, à la rentrée parlementaire wallonne, en a été la preuve. Et déjà Charles Michel nous critique, prétextant que nous faisons une grève politique. De qui se moque-t-on ? Si dans son chef, c'est le mépris qu'il nous porte, c'est également la manière d'essayer de nous désunir, en pointant les fainéants grévistes assistés que nous sommes face aux gentils moutons qui les laissent mettre en place une politique visant à rendre les inégalités de plus en plus importantes.

Oui Messieurs Michel et Lutgen, nous resterons un contre-pouvoir face aux attaques incessantes que vous menez contre le Service public.

Oui Messieurs Michel, Lutgen et Di Rupo, nous resterons vigilants quant à l'application des statuts et des revendications reprises dans notre cahier revendicatif.

Oui Messieurs, dames de la classe politique, nous resterons libres de nos mouvements et libres d'utiliser le droit de grève sans être assimilés à n'importe quel parti quel qu'il soit !

Nous avons **nos** valeurs et **nos** préoccupations. Nous sommes pour une concertation sociale permanente et digne de ce nom.

Si vous ne l'entendez pas de cette oreille, alors on se retrouvera dans la rue !!

S. Streel

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Gouvernement de rupture qu'il (Lutgen) disait...

La nouvelle déclaration de politique générale du nouveau gouvernement de la Région wallonne est sortie

Sans surprise, la Fonction publique est le dernier chapitre de cette maigre déclaration d'intention ...

A. Mais que d'horreurs

- Introduction de l'Intérim, c'est-à-dire la fin du statut.
- Carrière des contractuels, c'est-à-dire la fin du statut.
- Allègement des procédures disciplinaires, c'est-à-dire détérioration du statut.
- Simplification du licenciement des contractuels, c'est-à-dire précarisation de ce sous-statut.
- Flexibilité du temps de travail, c'est-à-dire détérioration du statut.

B. Que de différences avec le gouvernement précédent qui s'était engagé au niveau du :

1. Statut des fonctionnaires. Préciser que le statut était important et qu'il fallait augmenter le nombre de statutaires dans toute la Fonction publique, en

relançant les concours de recrutement, en favorisant la statutarisation du personnel contractuel (119 quater).

2. Bien-être des agents wallons. Il s'agissait d'une priorité de l'ancien ministre, Christophe Lacroix et même si nous ne partageons pas tout à fait sa vision, nous avons convenu de développer une expérience de réduction du temps de travail.

Gouvernement de rupture qu'il disait !

C'est clair que le Gouvernement wallon a une vision passéiste de la Fonction publique. Une vision de l'époque où l'homme politique régnait sur son administration, comme le seigneur régnait sur ses vassaux ... c'est d'ailleurs pour cela qu'un statut des fonctionnaires avait été créé. Pour que l'ensemble des citoyens soient traités de manière égalitaire par la Fonction publique et non plus sur le fait du prince « politique ».

Un des rôles de la Fonction publique, avec le monde judiciaire, c'est de faire respecter l'égalité des droits des citoyens. Nous le rappellerons à ce gouvernement de rupture.

Autre joyeuseté de cette nouvelle DPR c'est l'introduction d'un service minimum au TEC.

Sans paraphraser le Pasteur Niemoller et son célèbre poème, ils vont commencer par les TEC et puis il n'y aura plus personne pour s'indigner quand il y aura un service minimum dans toute l'administration.

La CGSP se battra contre les envies du MR de développer le Service minimum dans les Services publics.

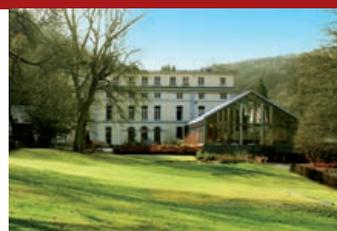
Pour la CGSP, le Service public est important pour les citoyens et pour l'égalité des droits.

Nous nous battons donc pour le service MAXIMUM

C'est pour cela que nous appelons l'ensemble de nos affiliés à être en grève le 10 octobre prochain

D'une part contre les projets liés aux pensions et d'autre part POUR LE SERVICE MAXIMUM !

S. Jaumonet



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

RÉGIONALE DE BRUXELLES

Désignation des Secrétaires régionaux

Deux nouveaux secrétaires régionaux ont été désignés pour la régionale de Bruxelles lors du congrès extraordinaire du 20 juin 2017

La désignation/élection faisait suite à une décision prise précédemment, lors du congrès extraordinaire du 21 mars dernier, où la réintroduction de la fonction de secrétaire régional avait été reprise dans le règlement d'ordre intérieur de l'IRB AMiO.

Les deux secrétaires fédéraux de l'IRB AMiO, Valérie Demeulemeester et Kurt Sissau, se partageaient leurs tâches jusqu'à présent.

Nous nous réjouissons dès lors de vous annoncer que Luc Martony (du rôle linguistique néerlandophone) et Laurent Lardinois (du rôle linguistique francophone) ont été élus lors du congrès extraordinaire du 20 juin 2017.

Pour les contacter :



Luc Martony
luc.martony@cgspaceod.be



Laurent Lardinois
Laurent.lardinois@cgspaceod.be

K. Sissau

www.cgsp-amio.be ou www.cgsp-ministeres.be

Pourquoi la microfinance s'intéresse-t-elle autant aux femmes ?

Les Institutions de la microfinance (IMF) s'intéressent aux femmes. Au niveau mondial, elles représentent environ 70 % de la clientèle des IMF. Par ailleurs, 75 % des adultes gagnant moins d'un dollar par jour n'ont pas de compte en banque et le pourcentage est encore plus élevé pour les femmes. Si le microcrédit a pour objectif de donner un accès à des produits financiers aux populations qui en sont exclues, les femmes sont effectivement prioritaires. Mais la médaille a son revers.

Par ailleurs elles sont réputées mieux remboursées que les hommes, mieux à même de faire profiter de leurs gains l'ensemble de leur famille et l'accès aux services financiers leur permettrait de mieux se faire reconnaître au sein de leur entourage et de leur communauté. C'est pourquoi, franchissant allègrement le pas, le microcrédit affirme vouloir émanciper les femmes.

De nombreuses études ont été réalisées pour savoir quel était l'impact réel des microcrédits en termes de lutte contre la pauvreté et d'émancipation des femmes. Les conclusions de certaines sont sans appel.

Une approche purement financière

Les IMF restent cantonnées dans une approche purement financière, sans prendre en compte le **contexte néolibéral**, ni le **contexte patriarcal** de l'oppression des femmes. Elles fonctionnent sur la base de multiples illusions : de l'auto-emploi et de la viabilité de la microentreprise dans des régions sinistrées et dans un monde en crise ; de l'accès à la consommation comme critère de sortie de la pauvreté ; etc.

Le microcrédit permet très rarement à ses « bénéficiaires » de créer des activités génératrices de revenus et **il crée au contraire plus de problèmes qu'il n'en**

résout. Au renforcement de la spécialisation des femmes dans des secteurs peu rémunérés, à l'allongement de leur journée de travail, s'ajoute la spirale de surendettement dans laquelle le microcrédit plonge les femmes. Tout cela se traduit alors par une exacerbation de la violence conjugale, une surcharge de travail, de stress, de fatigue et dans bien des cas la déscolarisation des enfants, la prostitution et des suicides ou tentatives de suicide. L'outil microcrédit apparaît à l'évidence comme **non adapté pour atteindre les buts qu'il s'assigne.**

Un avatar du néolibéralisme

Même s'il avance masqué derrière des expériences populaires de type tontines, le microcrédit est bien un avatar du néolibéralisme. En effet, celui-ci a massivement poussé les femmes à s'insérer dans le marché de l'emploi, notamment dans les secteurs tournés vers l'exporta-

cela permet de faire l'impasse sur les notions de salaire, de protection sociale, de temps de travail, d'hygiène, etc. C'est un travail atomisé, de sous-traitance à domicile, de commerce informel sur le trottoir. C'est le travail précaire par excellence et le degré zéro de l'emploi, au nom d'un développement-bidon qui provoque des souffrances accrues pour les femmes.

Apologie de l'économie informelle

Le microcrédit permet aussi de faire main basse sur la valeur créée par ce travail informel. En effet, n'étant pas reconnu, c'est un travail qui n'est pas imposable, dont les bénéfices, aussi maigres soient-ils, tombent dans la poche de l'auto-employé. Financer cet auto-emploi et imposer des *taux d'intérêt* usuriers est de toute évidence une façon de récupérer une part – voire

toute – de la *plus-value* créée par ce travail. Sans passer par le truchement du patron et de l'entreprise, le capital financier va récupérer, par le mécanisme de l'endettement, la valeur créée par le travailleur.

Dans la pratique on constate que bien souvent, les microcrédits servent à payer l'école privée du gamin, les soins de santé d'un des membres de la

famille. Les services publics sont devenus payants, mais les pauvres n'ont pas les moyens de payer, et il faut bien assurer les profits des nouvelles entreprises privées assurant ce service en endettant les populations.

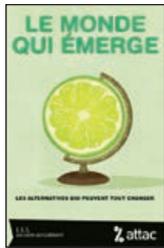
L'argent a disparu des budgets publics et se transforme en *dette* privée...

Cet article de Lucile Daumas, membre d'Attac/CADTM Maroc, est extrait du magazine du CADTM : Les Autres Voix de la Planète et mis en ligne le 17 août sur leur site : www.cadtm.org



tion profitant de leur inexpérience du marché et du monde du travail, de leur analphabétisme. La crise de la famille, exacerbée par un chômage structurel de masse, a transformé les femmes en chefs de foyer et actrices de premier plan dans la lutte pour la survie.

Cela a permis de **dépolitiser la question féministe** en prétendant offrir des solutions techniques et individuelles à l'oppression que vivent les femmes, évacuant son caractère capitaliste et patriarcal. À chaque personne de créer son emploi, même s'il n'en a pas le statut : une activité qui génère des revenus,



Le monde qui émerge

Derrière l'instabilité et le chaos d'un monde chaque jour plus imprévisible, de nouvelles pratiques sociales, de nouvelles idées et de nouveaux concepts émergent. Sur tous les continents, des groupes militants, des communautés villageoises et des peuples autochtones résistent à l'oppression et à l'exploitation. Dans ces mobilisations, ils défendent ce qui, dans leurs histoires et traditions, constitue autant de points d'appui pour leurs luttes et ils imaginent les alternatives qui rendraient le monde plus juste. Toutes ces expériences sont situées socialement et géographiquement, mais leur portée peut devenir universelle : c'est ce que les auteurs présentent dans cet ouvrage !

Attac est une association altermondialiste qui lutte pour que les citoyens puissent, par l'action démocratique, se réappropriier ensemble l'avenir de notre monde.

Attac France, *Le monde qui émerge. Les alternatives qui peuvent tout changer*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, août 2017, 160 p., 13,50 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Encore un peu de patience !
- 4-7 / Mobilisation • À bout ! Grève générale du 10 octobre : la CGSP se mobilise
- 8 / IRB • Devoir d'insurrection !

www.cgspwallonne.be

Infos AMiO

- 9 / Édito • « C'est un joli nom ... Camarade !!! »

Fédéral

- 10 / Fonction publique • L'automne devrait être très chaud !
/ SPF Affaires étrangères et coopération au développement • La réforme de la coopération au développement : la Saga ENABEL
- 11 / SPF Justice – Établissements pénitentiaires • Soyons vigilants

Fédération Wallonie-Bruxelles

- 12 / Secteur IX et XVII – FW-B – Personnel de la Communauté française • Billet d'humeur

Région wallonne

- 13 / Service public de Wallonie • Gouvernement de rupture qu'il (Lutgen) disait...

Infos de nos Régionales

- 14 / Régionale de Bruxelles • Désignation des Secrétaires régionaux

Actualités INTERSECTORIELLES

- 15 / Droits des femmes • Pourquoi la microfinance s'intéresse-t-elle autant aux femmes ?
- 16 / À lire

www.cgsp-amio.be ou www.cgsp-ministeres.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11